

Le Lustou

**Bienvenue dans
notre camping !**



Bienvenue dans notre camping !

Nous sommes ravis de vous accueillir dans notre havre de paix, niché au cœur de la nature et entouré de verdure, l'endroit parfait pour la détente et les aventures en plein air.

Que vous soyez en quête d'une escapade apaisante au cœur de la nature ou d'émotions fortes en plein air, le Camping Le Lustou vous offre un cadre chaleureux et confortable pour savourer pleinement vos vacances dans les Pyrénées.

Nous vous proposons une variété d'options d'hébergement pour satisfaire tous les types de campeurs : vous pouvez choisir parmi des emplacements spacieux pour vos tentes, caravanes et camping-cars, ou opter pour le confort de nos mobil-homes.

Quel que soit votre choix, notre objectif est de vous offrir un séjour des plus agréables, agrémenté de toutes les commodités et services dont vous avez besoin.

Que vous voyagiez en famille, entre amis ou en solo, nous sommes là pour répondre à vos souhaits et vous assurer des vacances mémorables. Laissez-vous porter par la magie de notre environnement naturel et profitez de chaque instant.

Nous espérons sincèrement que votre séjour parmi nous sera à la hauteur de vos attentes et que vous repartirez imprégné de beaux souvenirs de votre passage au Camping Le Lustou.



Le Lustou

sommaire

1.Règlement intérieur (extraits)	Page 3
2.Plan, services et équipements du camping	Page 5
3.Informations touristiques	Page 7
4. Procédures d'urgence	Page 8
5.Informations pratiques	Page 9
6.Informations tri selectif	Page 10
7. Contacts utiles	Page 11
Suivez-nous sur les réseaux sociaux !	Page 12
Laissez-nous votre avis	Page 13
Bons gestes économies d'eau	Page 14
Découvrez Cirkwi : Culture & Patrimoine autour de nous	Page 15

1. Règlement intérieur (extraits): ces règles et consignes sont à respecter par l'ensemble des occupants du camping pour assurer la sécurité et la tranquillité de tous.

I. – CONDITIONS GENERALES

1. Conditions d'admission et de séjour

Pour être admis à pénétrer, à s'installer ou séjourner sur un terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Ce dernier a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre du terrain de camping ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement intérieur.

Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer.

Nul ne peut y élire domicile. (...)

4. Bureau d'accueil

Ouvert de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30 en haute-saison (du 1er juillet au 31 août) , de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h30 en basse saison.

(...)Un système de collecte et de traitement des réclamations est tenu à la disposition des clients.(...)

6. Modalités de départ

Les clients sont invités à prévenir le bureau d'accueil de leur départ dès la veille de celui-ci. Les clients ayant l'intention de partir avant l'heure d'ouverture du bureau d'accueil doivent effectuer la veille le paiement de leur séjour.

7. Bruit et silence

Les clients sont priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins.

Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible.

Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au terrain de camping, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres, qui en sont civilement responsables.(...)

le silence doit être total : de 22h00 à 7h00.

8. Visiteurs

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent.

(...)Les voitures des visiteurs sont interdites dans le terrain de camping.

9. Circulation et stationnement des véhicules

A l'intérieur du terrain de camping, les véhicules doivent rouler à une vitesse limitée.

La circulation est autorisée de 7h00 à 22h00.

Ne peuvent circuler dans le terrain de camping que les véhicules qui appartiennent aux campeurs y séjournant. Le stationnement est strictement interdit sur les emplacements habituellement occupés par les hébergements sauf si une place de stationnement a été prévue à cet effet. Le stationnement ne doit pas entraver la circulation ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants.

10. Tenue et aspect des installations

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping et de ses installations, notamment sanitaires.

Il est interdit de jeter des eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux.

Le lavage des véhicules est interdit sur le camping.

Les clients doivent vider les eaux usées dans les installations prévues à cet effet.

Les ordures ménagères et les déchets de toute nature, doivent être déposés dans les poubelles en respectant les consignes de tri.(...)

Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Il est interdit de planter des clous dans les arbres, de couper des branches, de faire des plantations.

Il n'est pas permis de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels, ni de creuser le sol. Toute réparation de dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations du terrain de camping sera à la charge de son auteur.

11. Sécurité

a) Incendie.

Les feux ouverts (bois, charbon, etc.) sont rigoureusement interdits.

Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses.

En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité.

Une trousse de secours de première urgence se trouve au bureau d'accueil.

b) Vol.

La direction est responsable des objets déposés au bureau et a une obligation générale de surveillance du terrain de camping. Le campeur garde la responsabilité de sa propre installation et doit signaler au responsable la présence de toute personne suspecte. Les clients sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel.

12. Jeux

Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé à proximité des installations.

La salle de réunion ne peut être utilisée pour les jeux mouvementés.

Les enfants doivent toujours être sous la surveillance de leurs parents.

13. Garage mort

Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain, qu'après accord de la direction et seulement à l'emplacement indiqué. Cette prestation est payante.

14. Infraction au règlement intérieur

Dans le cas où un résidant perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du présent règlement intérieur, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement ou par écrit, s'il le juge nécessaire, mettre en demeure ce dernier de cesser les troubles.

En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure par le gestionnaire de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat.

En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

2. Plan, services et équipements du camping :

- Le Wi-Fi est disponible exclusivement autour des centres de vie du camping : accueil, salle de télévision, bar (remise du code d'accès à l'accueil).
- L'aire de jeux pour enfants est ouverte en toutes saisons sous la surveillance des parents et en respectant les consignes affichées (âge des enfants, nombre d'utilisateurs simultanés, etc.).
- Le camping dispose en outre d'une table de tennis de table, de terrains de pétanque, de volley et de football. Des équipements (ballons, balles, raquettes) sont disponibles en prêt à l'accueil.
- Des jeux de société sont disponibles au bar.
- Une bibliothèque est à votre disposition dans la salle télé.
- Une machine à laver (4,50€ sans lessive, 5,50€ avec lessive, créneaux sur réservation durant l'été), une table et un fer à repasser sont disponibles sur le camping. Un local chauffé dédié est à votre disposition pour faire sécher votre linge (merci de ne pas étendre de linge dans les sanitaires).
- Un lit bébé, un matelas à langer et une baignoire sont disponibles en prêt. Renseignez-vous à l'accueil.
- En cas de besoin, vous pouvez nous confier vos biens de valeurs.
- Des sèche-cheveux sont disponibles, en prêt, à l'accueil.
- Bouteille de gaz en vente ici (propane 13 kg).
- En hiver : local dédié pour le stockage des skis et des chaussures.
- Vente de pain, de viennoiserie ou petit déjeuner complet en saison et sur réservation.



3. Informations touristiques :

Voici quelques informations touristiques sur les sites d'intérêt à proximité de Vielle-Aure :

La base de loisirs d'Agos : située à proximité, immédiate du camping c'est un lieu paisible entouré de montagnes. C'est un endroit idéal pour se détendre, pique-niquer et profiter de la nature. Vous pouvez également y pratiquer la pêche (selon la réglementation).

Saint-Lary-Soulan : à seulement quelques kilomètres de Vielle-Aure, se trouve la célèbre station de ski de Saint-Lary-Soulan. En hiver, vous pourrez profiter des pistes de ski alpin et de ski de fond, ainsi que d'autres activités hivernales. En été, la station offre des sentiers de randonnée, des parcours VTT, des activités d'eaux vives et des événements culturels. Les thermes de Saint-Lary sont également réputés pour leurs eaux thermales bénéfiques. Profitez d'une séance de détente dans les eaux chaudes et des soins proposés chez Sensoria pour vous ressourcer après une journée d'activités.

Parc national des Pyrénées : ce parc national est un véritable joyau naturel, offrant des paysages spectaculaires, des sommets majestueux, des vallées verdoyantes et une faune et une flore riche. Vous pourrez faire de la randonnée, de l'observation des oiseaux, des visites guidées et des activités de plein air au sein de ce parc.

Col d'Azet : ce col de montagne est réputé pour ses panoramas époustouflants. Il est accessible en voiture, à vélo ou à pied. Une fois au sommet, vous pourrez admirer les sommets environnants et les paysages alpins et basculer dans la Vallée du Louron, notre voisine pour profiter d'une ballade autour du lac de Génos ou d'une séance bien-être chez Balnéa.

Arreau : visitez ce village pyrénéen enchanteur niché au cœur de la Vallée d'Aure. Avec son charme pittoresque, ses ruelles pavées et ses maisons traditionnelles en pierre, Arreau vous transporte dans l'authenticité du Sud-ouest. Explorez son riche patrimoine, visitez son marché vivant (chaque jeudi matin) et imprégnez-vous de l'atmosphère chaleureuse de cette perle des Pyrénées.

Ces suggestions ne sont qu'un aperçu des nombreuses possibilités offertes dans la région. N'hésitez pas à contacter l'office de tourisme de Vielle-Aure pour vous renseigner davantage sur les activités, les événements et les attractions touristiques spécifiques qui pourraient correspondre à vos intérêts lors de votre visite.

Office de Tourisme Pyrénées2vallées 9 place de la Fontaine Tel : 05 62 39 50 00
welcome@pyrenees2vallees.com - www.pyrenees2vallees.com

Ou celui de Saint-Lary 37 rue Vincent Mir 65170 Saint-Lary-Soulan Tél. : 05 62 39 50 81
www.saintlary.com

Notre partenaire Panaurama est également disponible pour organiser vos activités de plein air en été comme en hiver : <https://www.panaurama-saintlary.com/>

4. Procédures d'urgence :

EN CAS D'ACCIDENT :

Avant tout, prévenez la réception au 05 62 39 40 64.

Ou le 07 82 89 93 30 (en-dehors des heures d'ouverture de l'accueil)

Selon l'accident, appelez :

Les pompiers au 18

Le SAMU au 15

La police au 17

Ou pour toute urgence le 112.

EN CAS D'INCENDIE

Surtout GARDEZ VOTRE CALME.

Dans un premier temps, prévenez la réception.

au 05 62 39 40 64 ou 06 24 56 75 93

Ensuite, appelez les pompiers au 18.

Attaquez le foyer au moyen des extincteurs sans prendre de risques.

Si vous êtes bloqués dans la fumée, baissez-vous, afin de vous rapprocher de l'air frais près du sol.

EN CAS D'ÉVACUATION

Dès l'ordre d'évacuation, sortez immédiatement

Ensuite, suivez les indications données.

Laissez votre véhicule sur place.

Puis dirigez-vous vers les points

De rassemblement :

LE PARKING A L'ENTRÉE DU CAMPING.

Surtout, ne revenez pas en arrière !



5. Informations pratiques :

Horaires d'ouverture de l'accueil :

9h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h30 7 jours sur 7.

Du 1er juillet au 31 août : 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30 7 jours sur 7.

Horaires d'ouverture du bar du 1er juillet au 31 août :

8h30 à 12h00 et de 15h30 à 20h00 7 jours sur 7.

Horaires d'ouverture de la salle télé :

9h00 à 20h00 (ouverture plus tardive possible sur demande à l'accueil)

7 jours sur 7.

Du 1er juillet au 31 août : 9h00 à 22h00.

Heures d'arrivée et de départ:

CAMPING : Arrivée dès 15h00 en période estivale (mai - octobre) et 17h00 en période hivernale (décembre-avril). Départ avant 11h00.

MOBIL-HOME : Arrivée dès 15h00 en période estivale (mai - octobre) et 17h00 en période hivernale (décembre-avril). Départ avant 9h30.

GITE : Arrivée dès 17h00. Le départ avant 10h00.

Moyens de paiement acceptés :

Espèces, CB, ANCV Classic et Connect et chèque (uniquement libellés en euros et payables en France).

Les marchés de la Vallée d'Aure :

PLA D'ADET : lundi de 15h à 19h (du 10/07 au 21/08)

VIELLE-AURE : mardi matin

SARRANCOLIN : samedi matin

ARREAU : jeudi matin

SAINT-LARY : samedi matin

MARCHÉ NOCTURNE À SAINT-LARY EN JUILLET ET AOÛT

Supermarchés :

CARREFOUR MARKET, lieu-dit Prat Nerous, D929, 65170 BOURISP (2,7 km) de 8h00 à 19h30 du Lundi au Samedi et de 8h00 à 12h30 le Dimanche.

INTERMARCHE CONTACT, 12 Rue de l'Arbizon, 65440 Ancizan (3,3 km) de 9h00 à 19h30 du Lundi au Samedi et de 9h00 à 12h00 le Dimanche.

Liste des producteurs locaux :

<https://www.lustou.com/file/Cartedesproducteursenventededirecte.pdf>



6. Informations tri selectif :

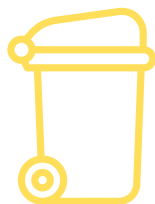


CONTENEUR VERT

QUOI ? ORDURES MÉNAGÈRES

COMMENT ? DANS DES SACS FERMÉS

OÙ ? SUR LE PARKING À L'ENTRÉE DU CAMPING



CONTENEUR JAUNE

QUOI ? TOUS LES EMBALLAGES ET JOURNAUX

COMMENT ? EN VRAC

OÙ ? SUR LE PARKING À L'ENTRÉE DU CAMPING

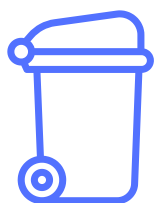


COMPOSTEUR

QUOI ? RESTES ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

COMMENT ? EN VRAC

OÙ ? SUR LE TERRAIN DE CAMPING FACE À L'AIRE DE JEUX



CONTENEUR À VERRE

QUOI ? VERRE D'EMBALLAGE (BOUTEILLES, POTS, BOCAUX)

COMMENT ? EN VRAC , SANS BOUCHON

OÙ ? SUR L'AIRE DE PIQUE-NIQUE DIRECTION GUCHEN



PILES

QUOI ? NOUS COLLECTONS LES PILES USAGÉES.

OÙ ? À L'ACCEUIL



CE QUI PIQUE

QUOI ? NOUS COLLECTONS LES SERINGUES ET AUTOTESTS.

OÙ ? À L'ACCEUIL

7. Contacts utiles :

GENDARMERIE : 05 62 39 40 02

HÔPITAL DE LANNEMEZAN :

644, Route de Toulouse

65300 LANNEMEZAN

Standard : 05 62 99 55 55

CENTRE ANTIFOISON : 05 61 77 74 47

MÉDECINS :

Maison de Santé d'Aure

19 Rue des Fougères

65170 SAINT-LARY-SOULAN

05 49 17 36 17

Médecin de garde : 39 66

PHARMACIE :

Prat 26 Rue Vincent Mir

65170 Saint-Lary-Soulán

05 62 39 40 25

VÉTÉRINAIRE :

avenue de la gare

65240 ARREAU

05 62 98 66 06

TRANSPORTS :

SNCF GARE DE LANNEMEZAN

AÉROPORTS les plus proches : TARBES, PAU ou TOULOUSE

OFFICES DE TOURISME

Pyrénées2vallées 9 Place de la Fontaine à Vielle-Aure

Tel: 05 62 39 50 00

welcome@pyrenees2vallees.com - www.pyrenees2vallees.com

Saint-Lary 37 rue Vincent Mir 65170 Saint-Lary Soulan

Tél. : 05 62 39 50 81

<https://www.saintlary.com/>

SUIVEZ- NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Prenons le temps de discuter,
de prendre des nouvelles et
de partager des hashtags !



LELUSTOU





LAISSEZ-NOUS VOTRE AVIS

Votre avis est précieux pour nous !
Partagez votre expérience au Camping Le Lustou



Google



ÉCONOMIES D'EAU: LES BONS GESTES APPLICABLES DANS NOS ÉTABLISSEMENTS



**Ne laissez pas couler
l'eau inutilement**

*Don't let water run
unnecessarily*



Douches courtes

*Short showers 5
min*



**N'utilisez pas les toilettes
comme poubelle**

*Don't use the toilets
as a dustbin*



**N'utilisez le lave-
vaisselle que lorsqu'il
est plein**

*Wait until the dishwasher
is full before use*



Signalez les fuites

Report leaks



**Ne lavez pas votre
véhicule**

Don't wash your vehicle

Culture & Patrimoine au **Camping**

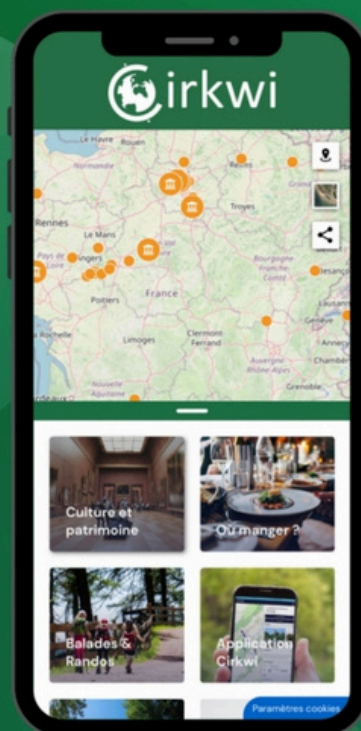
SCANNEZ-MOI



<https://wim.tf/wim>



Trouver un **lieu culturel**,
une **balade**, une **activité**
ou un **restaurant**...



FNHPA
FEDERATION NATIONALE
DE L'HOTELLERIE
DE PLEIN AIR
Tourisme
ADN

projet soutenu par :



FNHPA
FEDERATION NATIONALE
DE L'HOTELLERIE
DE PLEIN AIR